



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 35, ÉDITION MENSUELLE N° 11
26 novembre 2010

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 6
Partie 2 Corrections aux cartes	7 à 13
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	14 à 17
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	18 à 20

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



Canada

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.
Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. **En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

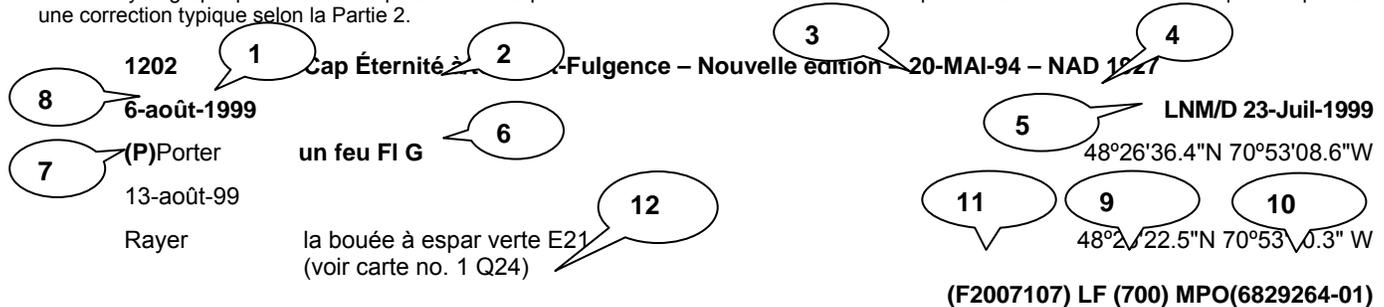
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2010* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des opérations régionales (COR)
101, boul. Champlain
QUÉBEC, QC G1K 7Y7
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427
Facsimilé: (418) 648-7244
Site Web: www.marinfo.gc.ca

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sarnia
215 - 105 rue Christina
SARNIA, ON N7T 7W1
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (519) 337-2498

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* Services disponibles en français et en anglais.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7>. Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.....	2
*1101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	2
*1102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)	3
*1103 GARDE COTIÈRE CANADIENNE - ANNONCE RELATIVE AU SERVICE LORAN-C.....	3
*1104 TRANSPORTS CANADA (TC) - SERVICES DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM) - RÉGLEMENT SUR LA ZONE DE SERVICES DE TRAFIC MARITIME DU NORD CANADIEN - ANNONCE CONCERNANT NORDREG.....	3
*1105 SERVICES DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM) ÉTABLISSEMENT DE SERVICES D'INFORMATIONS DE SÉCURITÉ MARITIME EN ARCTIQUE - CRÉATION DE CINQ NOUVELLES NAVAREA/METAREA ARCTIQUES.....	4
*1106 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - INSTRUCTIONS NAUTIQUES - CEN 301F EST MAINTENANT DISPONIBLE EN VERSION IMPRESSION SUR DEMANDE.	6
*1107(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR- FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.	6
*1108 MAHONE BAY – LIGHTS DISCONTINUED.....	6

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1510	7				
4000	7				
4001	7				
4003	7,8				
4006	8				
4099	8				
4114	9				
4141	9				
4381	6, 9, 10				
4425	10				
4448	10				
4523	10				
4585	11				
4592	11				
4905	11				
4913	6				
4950	11, 12				
4957	12				
8007	12, 13				

PARTIE 1 – Édition /2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**PARTIE 1 – Édition /2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

***1101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUITS EN CIRCULATIONS	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA376032	Traffic Zone into Halifax
CA573010	Welland Canal
CA373331	Approaches to/Approches à Cambridge Bay
CA373341	Coronation Gulf Western Portion/Partie Ouest
CA476009	Approaches to/Approches au Halifax Harbour
CA276286	Northumberland Strait
CA579003	Port de Québec - Quai Irving à/to Courville
PRODUITS RETIRÉS EN PERMANENCES	
CA570571	Newcastel Island Passage (Southern Portion/Parie Sud) ³
CA570572	Iroquois Passage ¹
CA570573	Sidney ¹
CA570575	Tsehum Harbour ¹
CA579049	Quai public/Public Wharf - Baie Comeau ²
CA579050	Quais/Wharves Cargill-Reynolds ²

PARTIE 1 – Édition /2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

1 incorporé dans la dernière version de CA570567 (voir l'édition 8, 2010).
2 incorporé dans la dernière version de CA579048 (voir l'édition 10, 2010).
3 incorporé dans la dernière version de CA570383 (voir l'édition 10, 2010).

***1102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).**

CARTES	TITRE & MATIÈRES			
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.			
R/M7736	Simpson Strait		31-DEC-2004	Voir Note 2
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.			
R/M1230	Plans-Péninsule de la Gaspésie		19-FEB-2010	Voir Note 2
R/M1510A	Laval à/to Baie de Vaudreuil - Compartiment A-B		04-JUN-2010	Voir Note 2
R/M1510B	Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C		04-JUN-2010	Voir Note 2
R/M4141A	Saint John to/à Grand Bay including/y compris Kennebecasis River		30-OCT-2009	Voir Note 2
R/M4141B	Grand Bay to/à Evandale including/y compris Belleisle Bay		30-OCT-2009	Voir Note 2

***1103 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ANNONCE RELATIVE AU SERVICE LORAN-C.**

En Janvier 2010, la Garde côtière canadienne (CCG) et la Garde côtière américaine (USCG) ont annoncé la mise hors service définitive du signal Loran-C.

Le 8 février 2010, la USCG a cessé d'émettre tous les signaux Loran-C à l'intérieur des États-Unis, y compris ceux couvrant les Grands Lacs.

Le 3 août 2010, La GCC et la USCG ont conjointement cessée d'émettre les signaux Loran-C couvrant les côtes est et ouest du Canada.

Les navigateurs sont priés de noter que le service Loran C n'est plus disponible et qu'ils ne peuvent donc pas s'en servir pour la navigation.

Pour tout commentaire, veuillez communiquer avec John Festarini, gestionnaire intérimaire, Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 200, rue Kent, 5e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0E6, par courriel à l'adresse suivante : John.Festarini@dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au 613-998-1411.

http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/Gcc/aln_loran_c

***1104 TRANSPORTS CANADA (TC) - SERVICES DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM) - RÈGLEMENT SUR LA ZONE DE SERVICES DE TRAFIC MARITIME DU NORD CANADIEN - ANNONCE CONCERNANT NORDREG.**

À compter du 1 juillet 2010, le système de rapport sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien (NORDREG) va devenir obligatoire pour certaines catégories de navires. La zone NORDREG, qui couvre les eaux du nord du Canada, s'étend également jusqu'aux limites de la zone économique exclusive du Canada. Les catégories de navires suivantes vont devoir faire rapport à NORDREG:

- Navires de 300 tonnes ou plus de jauge brute;
- Navires qui remorquent ou poussent un navire, lorsque la jauge combinée du navire et du bâtiment qu'il remorque ou qu'il pousse est de 500 tonnes ou plus de jauge brute; ou
- Navires qui transportent un polluant ou des marchandises dangereuses ou qui remorquent ou poussent un navire qui pousse un navire transportant un polluant ou des marchandises dangereuses.

PARTIE 1 – Édition /2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Les catégories de navires citées ci-haut qui se dirigent vers la zone NORDREG ou qui se trouvent déjà dans la zone devraient contacter NORDREG CANADA ou le centre des SCTM de la GCC le plus près pour obtenir les informations complètes sur la façon de se conformer à ces nouvelles exigences.

***1105 SERVICES DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM) ÉTABLISSEMENT DE SERVICES D'INFORMATIONS DE SÉCURITÉ MARITIME EN ARCTIQUE - CRÉATION DE CINQ NOUVELLES NAVAREA/METAREA ARCTIQUES.**

L'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) annoncent la création de cinq (5) nouvelles NAVAREA/METAREA arctiques dans le cadre de l'expansion du Système mondial d'émission d'avis aux navigateurs (SMEAN) de l'OMI/OHI dans les eaux de l'Arctique. Les limites des nouvelles NAVAREA/METAREA sont indiquées dans le graphique ci-joint. Dès le 1^{er} juillet 2010, un service international SafetyNET visant la diffusion d'avertissement maritimes et avertissements météorologiques et prévisions en anglais aux navigateurs évoluant dans ces eaux entrera dans la phase de « capacité opérationnelle initiale » (COI). Le système passera en mode « capacité opérationnelle totale » (COT) le 1^{er} juin 2011.

Pendant la phase de COI, des avis de navigation ainsi que des avis et des prévisions météorologiques seront offerts dans ces NAVAREA/METAREA à des fins d'essai et sur une base intermittente. La diffusion des messages SafetyNET dans les nouvelles NAVAREA/METAREA arctiques viseront des zones rectangulaires jusqu'à ce que les modifications de réception du réseau SafetyNET aient été apportées, celles-ci consistant en l'intégration et en l'identification des limites des NAVAREA arctiques. La réception des messages de zone rectangulaire devrait être automatique si la position du navire se trouve dans la zone visée. Cependant, les marins devraient consulter le manuel du fabricant pour savoir comment régler leur matériel d'appel de groupe amélioré (EGC) pour recevoir les messages pertinents du service SafetyNET.

Les coordonnateurs des NAVAREA arctiques et les responsables des diffusions dans les METAREA sont les suivants :

NAVAREA/METAREA XVII - CANADA
NAVAREA/METAREA XVIII - CANADA
NAVAREA/METAREA XIX - NORVÈGE
NAVAREA/METAREA XX- FÉDÉRATION DE RUSSIE
NAVAREA/METAREA XXI – FÉDÉRATION DE RUSSIE

Limite des NAVAREA/METAREA arctiques :

La NAVAREA/METAREA XVII sera délimitée par les points suivants :

67° 00'.00 N par 168° 58'.00 O;
90° 00'.00 N par 168° 58'.00 O;
90° 00'.00 N par 120° 00'.00 O;
et au sud par le littoral canadien, le long du méridien 120° 00'.00 O

La NAVAREA/METAREA XVIII sera délimitée par les points suivants :

Un point sur le littoral canadien, depuis le méridien 120° 00'.00 O;
90° 00'.00 N par 120°00'.00 O;
90° 00'.00 N par 035°00'.00 O;
67° 00'.00 N par 035°00'.00 O.

La NAVAREA/METAREA XIX sera délimitée par les points suivants :

Un point sur le littoral norvégien depuis le parallèle 65°00'.00 N et par les points suivants :

65° 00'.00 N par 005° 00'.00 O;
75° 00'.00 N par 005° 00'.00 O;
puis à l'ouest par un point sur le littoral du Groenland.
De la frontière entre la Norvège et la Russie (à l'intérieur des terres) et par les points suivants :
69° 47'.68 N par 030° 49'.16 E;
69° 58'.48 N par 031° 06'.24 E;
70° 22'.00 N par 031° 43'.00 E;
71° 00'.00 N par 030° 00'.00 E.

De ce point géographique (71° 00'.00 N par 030°00'.00 E) vers le nord, le long du méridien 030° 00'.00 E jusqu'à :

PARTIE 1 – Édition /2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

90° 00'.00 N par 030° 00'.00 E, puis de :
90° 00'.00 N par 035° 00'.00 O;
jusqu'au sud du littoral du Groenland le long du méridien 035° 00'.00 O.

La NAVAREA/METAREA XX sera délimitée par les points suivants :

D'un point sur la frontière entre la Norvège et la Russie (à l'intérieur des terres) jusqu'aux points suivants :

69° 47'.68 N par 030° 49'.16 E;
69° 58'.48 N par 031° 06'.24 E;
70° 22'.00 N par 031° 43'.00 E;
71° 00'.00 N par 030° 00'.00 E.

De ce point géographique (71° 00'.00 N par 030°00'.00 E) en direction nord le long du méridien 030°00'.00 E jusqu'aux points suivants :

90° 00'.00 N par 030° 00'.00 E;
90° 00'.00 N par 125° 00'.00 E;

puis vers le sud jusqu'au littoral de la Fédération de Russie, le long du méridien 125° 00'.00 E.

La NAVAREA/METAREA XXI sera délimitée par les points suivants :

D'un point géographique situé sur le littoral de la Fédération de Russie sur le méridien

125°00'. 00 E jusqu'aux points suivants :

90° 00'.00 N par 125° 00'.00 E;
90° 00'.00 N par 168° 58'.00 O;
67° 00'.00 N par 168° 58'.00 O;

puis vers l'ouest, jusqu'à un point géographique situé sur le littoral de la Fédération de Russie, le long du parallèle 67° 00'.00 N.

Horaire de diffusion des avis dans les NAVAREA arctiques :

NAVAREA XVII (ROP) à 1130 UTC et 2330 UTC
NAVAREA XVIII (ROA-O) à 1100 UTC et 2300 UTC
NAVAREA XIX (ROA-E) à 0630 UTC et 1830 UTC
NAVAREA XX (ROI) à 0530 UTC et 1730 UTC
NAVAREA XXI (ROP) à 0630 UTC et 1830 UTC

Horaire de diffusion des avis dans les METAREA arctiques :

METAREA XVII (ROP) à 0300 UTC et 1500 UTC
METAREA XVIII (ROA-O) à 0300 UTC et 1500 UTC
METAREA XIX (ROA-E) à 1100 UTC et 2300 UTC
METAREA XX (ROI) à 0600 UTC et 1800 UTC
METAREA XXI (ROP) à 0600 UTC et 1800 UTC

Tout commentaire au sujet de la réception des avis de NAVAREA, en particulier au-dessus du 76^e parallèle nord, est le bienvenu et peut être formulé aux coordonnées ci-dessous :

NAVAREA XVII et XVIII - CANADA
Centre des SCTM de Prescott
Téléphone : 1-613-925-4471
Télécopieur : 1-613-925-4519
Courriel : navarea17.18@innav.gc.ca

NAVAREA XIX - NORVÈGE
Centre de GTM de Vardoe
Téléphone : +47 78 98 98 98
Télécopieur : +47 78 98 98 99
Courriel : navarea19@kystverket.no

NAVAREA XX et XXI – FÉDÉRATION DE RUSSIE
Chef, Division de l'information sur la sécurité maritime (ISM)
Téléphone : +7 812 570 34 66
Télécopieur : +7 812 570 34 66
Courriel : ibm@hydrograph.spb.su

Tout commentaire au sujet de la réception des avis de METAREA, en particulier au-dessus du 76^e parallèle nord, est le bienvenu et peut être formulé aux coordonnées ci-dessous :

METAREA XVII et XVIII - CANADA
Personne-ressource : M. Tom King

PARTIE 1 – Édition /2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Téléphone : 1-709-256-6612
Télécopieur : 1-709-256-6627
Courriel : Tom.King@ec.gc.ca

METAREA XIX - NORVÈGE
Personne-ressource : M. Helge Tangen
Téléphone : +47 7762 1300
Télécopieur : +47 7762 1301
Courriel : helget@met.no

METAREA XX et XXI – FÉDÉRATION DE RUSSIE
Personne-ressource : M. Sergey Brestkin
Téléphone : +7-812-352-1901
Télécopieur : +7-812-352-2688
Courriel : gmdss@aari.ru

***1106 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - INSTRUCTIONS NAUTIQUES - CEN 301F EST MAINTENANT DISPONIBLE EN VERSION IMPRESSION SUR DEMANDE.**

Le fascicule des Instructions nautiques **CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, Deuxième édition, 2010** annule et remplace le fascicule des Instructions nautiques **CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, Première édition, 1996**; il est maintenant disponible en format ISD (imprimé sur demande). Les fascicules en format ISD sont mis à jour à partir de la Partie 4 des Avis aux navigateurs jusqu'à la date d'impression. Le coût de la deuxième édition de **CEN 301** est de 14,95 \$.

***1107(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR- FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Référence : Carte 4913

La Garde côtière canadienne se propose de modifier de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Miscou Harbour Feu antérieur d'alignement (L.F. 1268) (47°52'55".1 N 64°34' 58.9" W)
Miscou Harbour Feu postérieur d'alignement (L.F. 1269) (120° 463m du feu antérieur d'alignement)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation Natacha Riendeau, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8, courriel: RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca . Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2010-186(P); 188(P))

***1108 MAHONE BAY – LIGHTS DISCONTINUED**

Référence : Avis 412(P)/2010 est annulé (Carte 4381)

(F2010-039; 040)

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983

12-NOV-2010
Porter une bouée charpente d'avertissement privée, marquée Priv 45°33'52.2"N 074°22'58.9"W
(Voir la carte n° 1, Qm) (Q2010102) MPO(6408148-01)

Porter une bouée charpente d'avertissement privée, marquée Priv 45°34'02.5"N 074°22'47.8"W
(Voir la carte n° 1, Qm) (Q2010110) MPO(6408154-01)

Porter un barrage flottant entre 45°34'04.2"N 074°22'46.1"W
(Voir la carte n° 1, N61) et 45°33'50.1"N 074°23'01.1"W
MPO(6408203-01)

4000 - Gulf of Maine to/à Baffin Bay / Baie de Baffin - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNMD. 23-JUIL-2010
ANNULE une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

La date de complétion a été prolongée. L'avis du 2009-07-03(P),
(MPO 6304412) est annulé. Consulter l'avis du 2010-11-26(P),
(MPO 6305130) publié dans cette édition.

MPO(6304412-01)

(P)Porter une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

Encana a prolongé la date d'accomplissement proposée de
Deep Panuke Gasfield de décembre 2010 à décembre 2011.

MPO(6305130-01)

4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle /au Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNMD. 23-JUIL-2010
ANNULE une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

La date complétion a été prolongée. L'avis du 2009-07-03(P),
(MPO 6304412) est annulé. Consulter l'avis du 2010-11-26(P),
(MPO 6305130) publié dans cette édition.

MPO(6304412-01)

(P)Porter une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

Encana a prolongé la date d'accomplissement proposée de
Deep Panuke Gasfield de décembre 2010 à décembre 2011.

MPO(6305130-01)

4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNMD. 27-AOÛT-2010
ANNULE une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

La date complétion a été prolongée. L'avis du 2009-07-03(P), (MPO 6304412) est annulé. Consulter l'avis du 2010-11-26(P), (MPO 6305130) publié dans cette édition.

MPO(6304412-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140

(P)Porter une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

Encana a prolongé la date d'accomplissement proposée de Deep Panuke Gasfield de décembre 2010 à décembre 2011.

MPO(6305130-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140

**4006 - Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador to Bermuda / aux Bermudes –
Nouvelle édition - 08-AOÛT-2003 - NAD 1983**

26-NOV-2010 LNMD. 23-JUIL-2010
ANNULE une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

La date complétion a été prolongée. L'avis du 2009-07-03(P), (MPO 6304412) est annulé. Consulter l'avis du 2010-11-26(P), (MPO 6305130) publié dans cette édition.

MPO(6304412-01)

(P)Porter une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

Encana a prolongé la date d'accomplissement proposée de Deep Panuke Gasfield de décembre 2010 à décembre 2011.

MPO(6305130-01)

4099 - Sable Island/Île de Sable, Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 28-DEC-2001 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNM/D. 05-MARS-2010
ANNULE une plate-forme du large lumineuse et la légende Rowan Gorilla 43°48'28.0"N 060°43'49.7"W
III
(Voir la carte n° 1 L10)

Les travaux sont maintenant terminés et le Rowan Gorilla III a été démobilité. L'avis du 2009-07-03(T), MPO(6304411) est annulé.

MPO(6304411-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376137

ANNULE une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

La date complétion a été prolongée. L'avis du 2009-07-03(P), (MPO 6304412) est annulé. Consulter l'avis du 2010-11-26(P), (MPO 6305130) publié dans cette édition.

MPO(6304412-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376137

(P)Porter une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke 43°48'45.7"N 060°41'18.1"W
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

Encana a prolongé la date d'accomplissement proposée de Deep Panuke Gasfield de décembre 2010 à décembre 2011.

MPO(6305130-01)

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376137

4114 - Campobello Island - Nouvelle édition - 29-SEPT-2006 - NAD 1983

19-NOV-2010 LNM/D. 07-AOÛT-2009
Modifier FG pour lire LFI G vis-à-vis le feu 44°55'54.6"N 066°56'26.2"W
(Voir la carte n°1 P16)
(F2010045) LF(43) MPO(6305092-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576033

**4141 - Saint John to/à Grand Bay including/y compris Kennebecasis River - Feuille 1 –
Nouvelle édition - 30-OCT-2009 - NAD 1983**

26-NOV-2010 LNM/D. 24-SEPT-2010
Déplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée JN3 de 45°19'56.0"N 066°09'11.0"W
(Voir la carte n° 1 Qg)
à 45°19'53.1"N 066°09'09.4"W
(F2010030) LF(5119.03) MPO(6305079-02)

4381 - Mahone Bay - Nouvelle édition - 31-JAN-2003 - NAD 1983

12-NOV-2010 LNM/D. 05-NOV-2010
Rayer le feu IQ G 44°28'48.8"N 064°17'48.1"W
(Voir la carte n°1 P1)
(F2010039) LF(454.3) MPO(6305090-01)

Remplacer la caisson par un caisson en ruine et la légende Ru 44°28'48.8"N 064°17'48.1"W
(Voir la carte n° 1 Fb)
MPO(6305090-02)

05-NOV-2010 LNM/D. 24-SEPT-2010
Rayer le feu FI R 44°26'46.4"N 064°22'00.0"W
(Voir la carte n°1 P1)
(F2010040) LF(452) MPO(6305091-01)

12-NOV-2010 LNM/D. 05-NOV-2010
Porter une bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte QG, marquée MS57 44°28'50.0"N 064°17'49.7"W
(Voir la carte n°1 Qg)
(F2010046) LF(454.4) MPO(6305095-01)

Porter une bouée cylindrique de danger isolé lumineuse noire, rouge et 44°25'27.4"N 064°15'05.4"W
noire FI(2) 5s, marquée M
(Voir la carte n°1 Q130.4)
(F2010051) LF(449.4) MPO(6305099-01)

26-NOV-2010 LNM/D. 12-NOV-2010
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée MS56 44°28'53.2"N 064°17'37.4"W
(Voir la carte n° 1 Qf)
(F2010052) LF(454.2) MPO(6305102-01)

4381 - Mahone Harbour - Nouvelle édition - 31-JAN-2003 - NAD 1983

05-NOV-2010 LNM/D. 24-SEPT-2010
Porter une bouée à charpente de tribord lumineuse rouge FI R, 44°26'43.3"N 064°21'59.3"W
marquée M72
(Voir la carte n°1 Qf)
(F2010044) LF(452.5) MPO(6305089-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576201

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer le feu FI R 44°26'46.4"N 064°22'00.0"W
(Voir la carte n°1 P1)
(F2010040) LF(452) MPO(6305091-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576201

26-NOV-2010 LNM/D. 12-NOV-2010
Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée M69 44°26'28.1"N 064°21'15.5"W
(Voir la carte n° 1 Qg)
(F2010054) LF(5449.13) MPO(6305108-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576201

4425 - Savage Harbour - Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNM/D. 16-OCT-2009
Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée 46°25'44.5"N 062°50'05.0"W
JE9
(Voir la carte n° 1, Qg)
(G2010176) LF(1047.028) MPO(6305116-01)

4448 - Mabou Harbour - Feuille 1 - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

12-NOV-2010 LNM/D. 04-SEPT-2009
Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée de 46°05'19.1"N 061°28'35.0"W
VJ3
(Voir la carte n°1 Qg)
à 46°05'18.2"N 061°28'33.7"W
(G2010164) LF(874.55) MPO(6305084-01)

Déplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée de 46°05'17.6"N 061°28'38.0"W
VJ4
(Voir la carte n°1 Qf)
à 46°05'17.2"N 061°28'32.4"W
(G2010165) LF(874.6) MPO(6305085-01)

4523 - Little Bay Arm and Approaches / et les approches - Nouvelle édition - 20-DEC-2002 - NAD 1983

19-NOV-2010
Porter une route de traversier joignant 49°37'15.8"N
(Voir la carte n°1 M50) 055°52'15.3"W
49°36'11.5"N 055°54'35.0"W
49°35'26.6"N 055°55'56.5"W
et 49°35'26.3"N 055°56'06.8"W
MPO(6305088-01)

4523 - Otter Island Narrows - Nouvelle édition - 20-DEC-2002 - NAD 1983

19-NOV-2010
Porter une route de traversier joignant 49°36'23.9"N
(Voir la carte n°1 M50) 055°54'08.1"W
49°36'11.5"N 055°54'35.0"W
et 49°36'06.4"N 055°54'44.0"W
MPO(6305088-01)

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

4585 - Green Head to/à Little Bay Island - Nouvelle édition - 30-MAI-2003 - NAD 1983

19-NOV-2010 LNM/D. 08-FEV-2008
Porter une route de traversier joignant 49°37'54.9"N
(Voir la carte n°1 M50) 055°48'32.8"W
49°37'40.9"N 055°49'33.5"W
49°37'23.5"N 055°51'58.6"W
49°36'11.5"N 055°54'35.0"W
et 49°35'26.6"N 055°55'56.5"W
MPO(6305088-01)

Rayer le feu privé FR(Priv) 49°35'24.5"N 055°56'10.8"W
(Voir la carte n°1 P65) MPO(6305088-02)

4592 - Little Bay Island to/à League Rock - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

19-NOV-2010 LNM/D. 18-JUIN-2010
Porter une route de traversier joignant 49°37'57.0"N
(Voir la carte n°1 M50) 055°48'23.0"W
49°37'53.0"N 055°48'32.8"W
49°37'40.9"N 055°49'33.5"W
et 49°37'28.5"N 055°50'09.7"W
MPO(6305088-01)

Modifier FIR Priv pour lire FIR vis-à-vis le feu 49°37'57.2"N 055°48'23.3"W
(Voir la carte n° 1 P16) LF(332.5) MPO(6305088-03)

4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DEC-2000 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNM/D. 29-OCT-2010
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée 46°27'05.3"N 064°07'18.7"W
DH2/4
(Voir la carte n°1 Qf) (G2010168) LF(1023.2) MPO(6305100-01)

4950 - Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 12-JAN-2007 - NAD 1983

26-NOV-2010 LNM/D. 13-AOÛT-2010
Rayer l' alignement de route entre 47°14'12.2"N 061°49'31.2"W
(Voir la carte n° 1, P20.2) et 47°16'58.1"N 061°46'49.3"W
(Q2010131) LF(1505.0000) MPO(6408175-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379216

Porter un alignement de route entre 47°14'12.2"N 061°49'31.2"W
(Voir la carte n° 1, P20.2) et 47°15'31.0"N 061°48'14.4"W
(Q2010131) LF(1505.0000) MPO(6408175-02)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379216

Déplacer la légende 033 1/2° de 47°15'10.4"N 061°48'47.7"W
(Voir la carte n° 1, P20.2) à 47°14'34.4"N 061°49'22.0"W
(Q2010131) MPO(6408175-03)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379216

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

Déplacer	la légende 213 1/2° (Voir la carte n° 1, P20.2)	de 47°16'45.0"N 061°47'17.0"W à 47°15'24.3"N 061°48'33.9"W (Q2010131) MPO(6408175-04)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379216	
Modifier	Iso G pour lire Iso G 16M vis-à-vis le feu antérieur (Q2010-131) LF(1505.0000) MPO(6408210-01)	47°13'43.1"N 061°49'59.6"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379216	
Modifier	Iso G pour lire Iso G 16M vis-à-vis le feu postérieur (Voir la carte n° 1, P16)	47°13'28.5"N 061°50'13.8"W
	(Q2010-131) LF(1506.0000) MPO(6408210-02)	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379216	

4957 - Havre-Aubert - Nouvelle édition - 21-OCT-2005 - NAD 1983

05-NOV-2010		LNMD. 15-AOÛT-2008
Rayer	la profondeur de 4 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	47°14'04.2"N 061°49'37.7"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579212	MPO(6408204-01)
Porter	une profondeur de 3 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°14'04.3"N 061°49'37.5"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579212	MPO(6408204-02)
Porter	une sonde découvriante de 0 mètre 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I15)	47°14'06.0"N 061°49'35.6"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579212	MPO(6408204-03)
Porter	une sonde découvriante de 0 mètre 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I15)	47°14'07.3"N 061°49'33.9"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579212	MPO(6408204-04)
Porter	une profondeur de 1 mètre 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°14'00.7"N 061°49'47.3"W
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579212	MPO(6408204-05)

8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/ et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983

26-NOV-2010		LNMD. 04-JUIN-2010
ANNULE	une plate-forme du large lumineuse avec la légende Rowan Gorilla III (Voir la carte n° 1 L10)	43°48'28.0"N 060°43'49.7"W
	Les travaux sont maintenant terminés et le Rowan Gorilla III a été démobilité. L'avis du 2009-07-03(T), MPO(6304411) est annulé.	
		MPO(6304411-01)
ANNULE	une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke (Voir la carte n° 1 L2 et P2)	43°48'45.7"N 060°41'18.1"W

**PARTIE 2 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

La date complétion a été prolongée. L'avis du 2009-07-03(P), (MPO 6304412) est annulé. Consulter l'avis du 2010-11-26(P), (MPO 6305130) publié dans cette édition.

MPO(6304412-01)

(P)Porter

une plate-forme du large lumineuse et la légende Deep Panuke
(Voir la carte n° 1 L2 et P2)

43°48'45.7"N 060°41'18.1"W

Encana a prolongé la date d'accomplissement proposée de
Deep Panuke Gasfield de décembre 2010 à décembre 2011.

MPO(6305130-01)

PARTIE 4 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Chapitre 3 — Paragraphe 26, après « 29 pieds (8,8 m) d'eau »
Insérer : et jalonnée par la **bouée** lumineuse cardinale
Ouest (376), marquée « DHC »
(N2010-15.8)

Chapitre 3 — Paragraphe 26 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/2004)
Supprimer : « La **bouée** lumineuse ... NE de la roche. »
(N2010-15.7)

Chapitre 3 — Paragraphe 80, dernière ligne
Ajouter : Un haut-fond, couvert d'au moins 14 pieds (4,3 m)
d'eau, gît à quelque 0,4 mille au SSW de Offer
Stone Island.
(N2010-15.9)

Chapitre 3 — Paragraphe 180
Supprimer : « Une **bouée** lumineuse de tribord ... l'entrée de Muddy Hole. »
Remplacer par : Les **bouées** lumineuses de tribord et de bâbord (400
et 399.41), marquées respectivement « JM2 » et
« JM1 », jalonnant les approches de Musgrave
Harbour, sont mouillées à quelque 0,5 mille au NW
de Muddy Point.
(N2010-16.0)

Chapitre 3 — Paragraphe 413 (ré : corrections émises dans les Éditions mensuelles n°s 6/1999, 6/2003 et 9/2009)
Supprimer : « Une autre **bouée** ... l'ENE du quai public de Summerville. »
Remplacer par : L'approche au **quai** public de Summerville est
jalonnée par les **bouées** lumineuses de tribord
(442.51, 442.518), marquées « JS2 et JS4 », et les
bouées lumineuses de bâbord (442.52, 442.509),
marquées et « JS1 et JS3 ».
(N2010-16.1)

ANNEXE — Supprimer le **Tableau des limites de charge sur le quai et de poids brut d'un véhicule**
Remplacer par le nouveau **Tableau des limites de charge sur le quai et de poids brut d'un véhicule** annexé à la
Partie 4 de cette Édition mensuelle.

TABLEAU DES LIMITES – ATL101 - PDF format -
http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4nov10f_atl101.pdf
ou
GIF format - http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4nov10f_atl101.gif
(N2010-16.2)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 1 — Paragraphe 108
Supprimer : « Un **feu** (466.8) ... brise-lames Est. »
(N2010-14.6)

Chapitre 2 — Paragraphe 158
Supprimer : , 498.051), marquées respectivement « CL14 », « CL20 » et « CL22 »
Remplacer par :), marquées respectivement « CL14 » et « CL20 »
(N2010-14.7)

PARTIE 4 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 5 — Après le paragraphe 39

Insérer : 39.1 Un **câble sous-marin** traverse Placentia Bay à courte distance au SE de la station d'embarquement des pilotes. Le câble s'allonge dans Argentia Harbour à mi-chemin entre Moratties Shoals et Roche Point et à l'intérieur du havre, il longe le rivage à courte distance de celui-ci de Low Room Point jusqu'à Sandy Cove. La prudence s'impose dans cette région et on devra consulter la carte pour connaître l'emplacement du câble.

(N2010-14.8)

Chapitre 5 — Paragraphe 85, dernière ligne

Ajouter : Un **feu** (43.7), 18,7 m (61 pi) d'altitude, reposant sur une tour en treillis pourvue d'une marque de jour rectangulaire rouge et blanche, est placé sur Haystack.

(N2010-14.9)

Chapitre 6 — Après le paragraphe 60

Insérer : 60.1 Un **câble sous-marin** est situé dans Mortier Bay; de l'Est, il s'allonge près du milieu du chenal et aboutit à Spanish Room. La prudence s'impose dans cette région et on devra consulter la carte pour connaître l'emplacement du câble.

(N2010-15.0)

ANNEXE — Supprimer le **Tableau des limites de charge et des poids bruts des véhicules au quai**

Remplacer par le nouveau **Tableau des limites de charge et des poids bruts des véhicules au quai** annexé à la **Partie 4** de cette Édition mensuelle.

TABLEAU DES LIMITES – ATL102 - PDF format -

http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4nov10f_atl102.pdf

ou

GIF format - http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4nov10f_atl102.gif

(N2010-15.1)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 2 — Paragraphe 116, après « profondeurs variant entre 2,1 et 4,5 m (7 et 15 pi). » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2010)

Insérer : Un **feu** (116.9) reposant sur un mât est placé sur l'extrémité du quai public.

(N2010-16.3)

Chapitre 2 — Paragraphe 141, dernière ligne

Ajouter : Une zone de fonds malsains, dangereuse à la navigation de surface, se trouve à quelque 0,6 mille au SW de Little Devils Island; la prudence s'impose.

(N2010-16.4)

Chapitre 5 — Supprimer le paragraphe 101 et le pictogramme de feu.

(N2010-16.5)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 4 — Paragraphe 220

Supprimer : « Un **feu** (1375) ... Nord de la pointe. »

PARTIE 4 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

(Q2010-046.1)

Chapitre 4 — Attenant au paragraphe 220, supprimer le pictogramme de feu.

(Q2010-046.2)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 1 — Paragraphe 60

Supprimer : « La **bouée** lumineuse de tribord XC2 (233.18) ... Cooks Harbour. »

Remplacer par : Les **bouées** lumineuses de tribord (233.18, 233.17),
marquées « XC2 » et « XC4 », et les bouées
lumineuses de bâbord (233.21, 232.22), marquées
« XC5 » et « XC7 », jalonnent le chenal qui mène
au village de Cook's Harbour.

(N2010-15.2)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 252, **Tableau 2.4 Quais du port de Montréal (suite et fin)**

Porter les corrections suivantes dans la colonne « **Longueur** ».

Poste	Longueur mètres
Shell Canada	
103 S	178
103 N	164

(Q2010-053.1)

ATL 120 — Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville), première édition, 2004 —

Chapitre 1 — Paragraphe 181

Supprimer : à espar de bifurcation de tribord NM (279.72)

Remplacer par : cardinale Ouest (279.72), marquée « NM »

(N2010-15.3)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 297

Remplacer par : ²⁹⁷ Un centre de services maritimes (fermé en 2010)
se trouve à l'extrémité de la chaussée qui s'allonge
au Sud de Merlin Point; le centre est équipé d'un
bassin de hissage de 79 pieds (24 m) sur 21 pieds
(6,4 m) et d'installations pour l'entreposage. La
profondeur est de 13 pieds (4 m) à l'extrémité du
bassin de hissage.

(N2010-15.4)

Chapitre 3 — Paragraphe 210 (ré : corrections émises dans l'Édition mensuelle n° 7/2005)

Supprimer : « La **bouée** lumineuse à espar de bâbord HN3 ... l'ESE du pont. »

(N2010-15.5)

ANNEXE — Supprimer le tableau **Installations pour réparations maritimes**.

(N2010-15.6)

PARTIE 4 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 2 — Après le paragraphe 49

Insérer :  49.1 **Avertissement.** — L'île Mercier (*indiquée à l'Ouest de l'extrémité de Grosse Pointe sur l'Édition 2003 de la Carte 1431*) a été érodée par la glace et se présente maintenant comme un **haut-fond, profondeur inconnue**. Il existe d'autres **hauts-fonds** gisant entre Grosse Pointe et l'île de la Grosse Pointe. Les plaisanciers devraient se tenir loin de cette zone.

(C2010-36.01)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Chapitre 1 — Paragraphe 104

Supprimer : « Une **zone de mouillage** ... (63 à 79 pi). »

(C2010-037.01)

Chapitre 1 — Après le paragraphe 107

Insérer :  107.1 Une **zone de mouillage**, dont le milieu se trouve à 4,5 milles au Sud du *feu extérieur de Port Colborne*, offre des profondeurs variant entre 19,2 et 24 m (63 et 79 pi); la zone de mouillage dessert les navires en attente d'entrer dans le port de Port Colborne.

(C2010-037.02)

PARTIE 5 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
TERRE-NEUVE							
232.22	Cooks Harbour - Bouée lumineuse XC7	51 36 17.6 55 51 44.5	Fl G	4s	Espar verte, marquée "XC7".	Saisonnier. Carte:4509 Éd. 11/10(Réf. N10-016)
233.17	Cooks Harbour - Bouée lumineuse extérieure XC4	51 36 23.5 55 50 58.5	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "XC4".	Saisonnier. Carte:4509 Éd. 11/10(Réf. N10-016)
332.5	Quai du traversier Suley Ann Cove	Little Bay Arm. 49 37 57.2 55 48 23.3	Fl R	4s	3.7	4 Mât. 2.6	À longueur d'année. Carte:4592 Éd. 11/10
ATLANTIQUE							
43 H4156	Wilson's Beach, quai	44 55 54.6 66 56 26.2	Fl G	6s	4 Tour cylindrique, marque de jour carrée verte, blanche et noire. 3.0	Lum. 2 s, obs. 4 s Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4114 Éd. 11/10 (F10-045)
44.5	Head Harbour - Feu intérieur	44 56 55.1 66 54 46.3	LFl W	6s	12.3 Mât de révérence, bandes horizontales blanches 6.8	Lum. 2 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4114 Éd. 11/10 (F10-057)
57.2 H4139	Two Hour Rock	Dans le chenal Irish. 45 01 44.1 66 56 06	Fl R	4s	2.5	4 Tour à claire-voie carrée rouge, marque de jour triangulaire rouge, blanche et rouge	Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4124 Éd. 11/10 (F10-060)
152 H4074	St. Martins	Extrémité de la jetée du brise-lames Est. 45 21 18.8 65 31 55.1	LFl R	6s	7.2	4 Tour à claire-voie triangulaire. 5.9	Lum. 2 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 11/10 (F10-062)
295.5	Lower Argyle, brise-lames	43 43 24 65 50 31.8	Fl R	4s	9.6	4 Mât de révérence, marque de jour triangulaire rouge.	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4244 Éd. 11/10 (F10-056)
449.4	Middle Patch Bouée de danger isolée M	44 25 27.4 64 15 05.4	F(2) W	5s Noire, rouge et noire, marquée "M".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 11/10 (F10-051)
452 H3687	Mahone Harbour						Rayer du livre Carte:4381 Éd. 11/10 (F10-040)

PARTIE 5 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE									
452.5	Mahone Harbour Bouée lumineuse M72	44 26 43.3 64 21 59.3	Fl	R	4s	Rouge, marquée "M72".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 11/10 (F10-044)	
454.2	Martins Point Bouée lumineuse MS56	Mahone Bay 44 28 53.2 54 17 37.4	Fl	R	4s	Rouge, marquée "MC56".	Saisonnier Carte:4381 Éd. 11/10 (F10-052)	
454.3	Beacon Shoal H3682.2							Rayer du livre Carte:4381 Éd. 11/10 (F10-039)	
454.4	Beacon Shoal Bouée lumineuse MS57	44 28 50 64 17 49.7	Q	G	1s	Verte, marquée "MS57".	Saisonnier Carte:4381 Éd. 10/10 (F10-046)	
674 H3462	Canso Harbour - alignement	Extrémité Nord du brise-lames. 45 20 14.3 60 59 03.8	F	G	4.5	7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 3.0	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
674.2 H3462.1		164°28' 62m du feu antérieur.	F	G	6.6	6	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 5.1	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4281 Éd.11/10 (G10-171)
874.55	Mabou Harbour - Bouée lumineuse VJ3	46 05 18.2 61 28 33.7	Fl	G	4s	Verte, marquée "VJ3".	Saisonnier. Carte:4448 Éd. 11/10 (G10-164)	
874.6	Mabou Harbour - Bouée lumineuse VJ4	46 05 17.2 61 28 32.4	Fl	R	4s	Rouge, marquée "VJ4".	Saisonnier. Carte:4448 Éd. 11/10 (G10-165)	
976 H962	Wood Islands	Côté Sud de la partie Est. 45 56 59.5 62 44 46.1	Iso	W	10s	21.8	12	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 15.3	À longueur d'année. Carte:4405 Éd. 11/10 (G10-183)
1023.2	Egmont Bay Light buoy DH2/4	46 27 05.3 64 07 18.7	Fl	R	4s	Espar vert, marquée "DH2/4".	Saisonnier. Carte:4905 Éd. 11/10 (G10-168)	
1027.41	Egmont Bay - Bouée lumineuse Nord DJ7							Rayer du livre Carte:4905 Éd.11/10 (G10-177)	
1047.028	Savage Harbour light buoy JE9	46 25 44.5 62 50 05	Fl	G	4s	Verte, marquée "JE9".	Saisonnier. Carte:4425 Éd. 11/10 (G10-176)	

PARTIE 5 – Édition /2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1053.5	Covehead, pont	46 25 46.2 63 08 47.4	Fl W	4s	8.5	5	Mât cylindrique. 2.8	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4425 Éd.11/10 (G10-174)
1126	Saint-Edouard- de-Kent	Coin SW. de l'extrémité du musoir de la jetée. 46 32 26 64 41 52.5	Fl R	5s	5.3	15	Mât cylindrique. 4.1	Lum. 0.2 s; obs. 4.8 s. Saisonnier.	Carte:4905 Éd. 11/10 (G10-184)
1505 <i>H909</i>	Havre-Aubert - alignement	Sur la rive, côté Sud du havre. 47 13 43.1 61 49 59.6	Iso G	1s	5.0	16	Tour à claire-voie carrée rouge, marque de jour orange, trapézoïdale bande verticale noire. 4.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	
1506 <i>H909.1</i>		213°31' 540.6m du feu antérieur.	Iso G	4s	13.2	16	Tour à claire-voie carrée rouge, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4957 Edn 11/10 (Q10-131)

